

Plan de services en français

2016-2017

Ministère des Communautés,
de la Culture et du Patrimoine



Table des matières

Message de la sous-ministre	3
Réponses aux demandes en français	4
Inventaire des services en français	4
Coordination des services en français.....	6
Contribution à la préservation et à l'essor de la communauté acadienne et francophone.....	6
Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs de 2015-2016.....	8
Buts, objectifs et mesures prévues en 2016-2017	17

Message de la sous-ministre

C'est avec plaisir que je présente le plan de services en français de 2016-2017 du ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine. Ce plan reflète la persistance de notre engagement d'offrir des services de qualité en français à la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse.

En 2015-2016, le Ministère a continué d'investir dans les ressources culturelles, patrimoniales et archivistiques de la communauté acadienne et francophone ainsi que dans ses ressources de bibliothèque.

Nous avons continué d'inviter la participation de la communauté acadienne et francophone à la consultation pour l'élaboration d'un plan d'action pour la culture. Dans le cadre de la consultation, les discussions ont porté sur six volets : l'éducation, la communication, l'identité culturelle, la gouvernance, l'intendance et l'économie. Au cours de la séance de consultation, nous avons fait l'essai d'un outil de sondage en temps réel qui a été utilisé lors de toutes les autres séances.

En 2016-2017, le Ministère aura une nouvelle division appelée la Division des collectivités, des sports et des loisirs. Son mandat sera d'aider les collectivités à se doter de moyens pour offrir des programmes culturels, récréatifs et sportifs.

Les Affaires acadiennes continueront de montrer la voie pour ce qui est de l'élaboration et de la prestation des services en français par le gouvernement. Cela signifie, entre autres, travailler avec le Comité de coordination des services en français pour offrir des conseils sur l'application de la *Loi sur les services en français* et pour superviser l'application de ladite *Loi*.

Original signé

Kelliann Dean

Réponses aux demandes en français

Le ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine reconnaît l'importance de ses obligations de répondre aux demandes orales et écrites de la communauté acadienne et francophone dans la langue de son choix. Le Ministère a une politique sur la communication écrite et orale en français selon laquelle toute correspondance (papier ou électronique) reçue en français doit recevoir une réponse en français. Dans la mesure du possible, les demandes orales de communiquer en français sont traitées par un membre du personnel bilingue. Afin d'appuyer cette politique, le Ministère a dressé la liste des membres du personnel qui peuvent parler français.

Inventaire des services en français

Affaires acadiennes

Tout le personnel des Affaires acadiennes est bilingue (français et anglais) et tous les services offerts par les Affaires acadiennes sont accessibles en français. Cela comprend les publications et le matériel qui sont destinés au public, notamment le rapport annuel sur les progrès du gouvernement dans la prestation de services en français, le site Web et les communiqués publiés par les Affaires acadiennes. Les Affaires acadiennes offrent des programmes, des outils et des ressources qui aident le gouvernement à fournir des services en français. Cela comprend des cours de français pour les fonctionnaires, des ateliers de sensibilisation à la communauté acadienne et francophone et aux obligations imposées par la *Loi sur les services en français* ainsi que le programme d'identification visuelle *Bonjour!*

Archives de la Nouvelle-Écosse

Les Archives de la Nouvelle-Écosse offrent des services sur place à 10 000 visiteurs chaque année. Les Archives participent au programme *Bonjour!* et offrent leurs services en français en personne, par téléphone, par courriel et par la poste.

Le site Web des Archives (novascotia.ca/nsarm) contient près de 20 expositions virtuelles, guides de ressources et bases de données interrogeables en français. Le contenu en ligne (photographies historiques, bases de données d'information et articles explicatifs) est offert en français aux écoles secondaires de la province pour appuyer le programme d'études et aider les élèves dans leurs projets et leurs travaux. On profite de la mise à jour annuelle du site pour ajouter plus de contenu en français.

Le site Web des archives des actes de l'état civil de la Nouvelle-Écosse (novascotiagenealogy.com) est une base de données entièrement bilingue qui donne accès à plus de 900 000 actes de naissance, de mariage et de décès. Les services de soutien technique pour les archives des actes de l'état civil sont aussi offerts en français.

Musée de la Nouvelle-Écosse

Le Musée de la Nouvelle-Écosse compte 28 sites à l'échelle de la province. Parmi ceux-ci, il y a Le Village historique acadien de la Nouvelle-Écosse qui présente l'histoire du peuple acadien et qui reçoit chaque année son fonds de fonctionnement du Ministère.

Plusieurs musées ont installé des affiches et des panneaux bilingues, notamment le Musée maritime de l'Atlantique, le Musée d'histoire naturelle et le Musée de l'industrie. Plusieurs expositions dans les plus grands musées du réseau sont bilingues.

Le site Web du Musée de la Nouvelle-Écosse (museum.novascotia.ca) comporte quelques fiches d'information et quelques ressources en français à l'intention des écoles et des groupes communautaires.

Bibliothèque provinciale de la Nouvelle-Écosse

La loi sur les bibliothèques de la Nouvelle-Écosse (*Libraries Act*) comporte un règlement sur le financement. Elle prévoit le versement d'une subvention provinciale pour la prestation de services en français aux conseils des bibliothèques régionales des régions où la population francophone dépasse 10 p. 100 de la population totale, et ce, chaque année. La subvention pour la prestation de services en français vise à aider les conseils des bibliothèques régionales à offrir des services en français. Deux conseils sont admissibles à cette subvention, soit le Eastern Counties Regional Library Board et le Western Counties Regional Library Board. Ces deux conseils emploient des francophones et ont des sites Web et des programmes en français.

La Bibliothèque provinciale de la Nouvelle-Écosse produit en français beaucoup de matériel pertinent destiné au public, notamment des dépliants et d'autres documents promotionnels et informatifs tels que le dépliant *Venez jeter un coup d'œil!*, l'information sur le programme « Empruntez et retournez n'importe où » et les programmes d'accessibilité.

Les neuf conseils des bibliothèques régionales recueillent et distribuent des ressources en français sous de nombreux formats : des livres, des bases de données, de la musique, des films et des livres électroniques. Partout dans la province, les personnes qui ont une carte d'usager des bibliothèques publiques peuvent accéder aux livres électroniques en français de la collection numérique.

Communications Nouvelle-Écosse

Le Ministère respecte les lignes directrices de Communications Nouvelle-Écosse pour la publication des communiqués de presse en français. Tous les communiqués des Affaires acadiennes sont publiés en français et la Division bénéficie des services d'un conseiller en communications bilingue. Des entrevues peuvent être accordées aux médias en français sur demande.

Développement de la culture et du patrimoine

Chaque année, le Ministère décerne le Prix Grand-Pré qui célèbre des œuvres qui reflètent les valeurs culturelles, les arts visuels, l'artisanat et les arts littéraires acadiens. Les renseignements au sujet du prix sont donnés en français et en anglais.

Le Ministère encourage les Néo-Écossais des différentes communautés, y compris de la communauté acadienne et francophone, à participer bénévolement aux jurys d'évaluation par les pairs pour tous les programmes de financement et les prix du Ministère. Quand une demande dans le cadre des programmes de subventions aux particuliers est reçue en français, c'est un comité d'évaluation francophone qui l'évalue.

Le Ministère travaille étroitement avec le Conseil de leadership pour la création en Nouvelle-Écosse et le conseil d'Arts Nouvelle-Écosse, dont les processus d'adhésion encouragent la diversité. Dans leur composition, ces partenariats entre le gouvernement et le secteur culturel visent à atteindre un certain équilibre entre les disciplines artistiques, la culture et les communautés. Ces deux conseils comptent actuellement des membres qui font partie de la communauté acadienne et francophone.

Dans le cadre du Programme d'aide aux musées communautaires, le Ministère offre des subventions aux musées dans les collectivités acadiennes et francophones, notamment au Musée de l'Église Sainte-Marie à Pointe-de-l'Église, aux Trois Pignons à Chéticamp et au Musée des Acadiens des Pubnicos à Pubnico-Ouest.

Division du secrétariat

Le Secrétariat aide d'autres divisions du Ministère à offrir des services en français en appuyant et en promouvant l'élaboration d'outils, de ressources et de politiques pour aider les employés à offrir ces services. Cela comprend un appui au comité de coordination des services en français présidé par les Affaires acadiennes.

L'Unité de la recherche de la Division continue de fournir à la communauté francophone des occasions de participer à de nouvelles recherches pour en apprendre plus sur la culture en Nouvelle-Écosse, de même que les avantages économiques et sociaux de la culture.

Le Ministère publie son plan d'affaires et son rapport de reddition de comptes en français et les deux documents sont sur le site Web du Ministère à cch.novascotia.ca/departement/strategic-plans.

Coordination des services en français

Affaires acadiennes

902-424-0497 ou bonjour@novascotia.ca

Contribution à la préservation et à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Le ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine contribue de manière importante à la préservation, à la promotion et au soutien des ressources culturelles, des bibliothèques et des musées de la communauté acadienne et francophone, et il apporte un soutien important à la prestation de services gouvernementaux provinciaux en français.

Le patrimoine matériel, culturel et documentaire acadien est préservé dans le cadre du travail de conservation et d'archivage du Ministère. Le Village historique acadien de la Nouvelle-Écosse, qui fait partie du Musée de la Nouvelle-Écosse, permet aux visiteurs de retourner dans le passé et de vivre l'expérience d'un village acadien du début des années 1900. Les Archives de la Nouvelle-Écosse possèdent une importante collection

de documents sur les Acadiens et elles les mettent à la disposition du public au moyen de leur catalogue et de leur site Web. D'anciens numéros du Courrier de 1937 à 2002 seront ajoutés au fonds numérique accessible au public.

Le Ministère appuie également les activités liées à la culture, au patrimoine et aux bibliothèques dans les régions acadiennes et francophones. Le financement versé dans le cadre de diverses subventions culturelles et du Fonds communautaire Vive l'Acadie contribue au développement d'artistes et d'organismes culturels acadiens et francophones. Le Ministère remet chaque année le Prix Grand-Pré pour soutenir et souligner le travail d'un artiste acadien ou francophone. Des fonds de fonctionnement sont offerts aux bibliothèques et aux musées qui sont situés dans les régions acadiennes et francophones ou qui servent la population acadienne et francophone. Ces fonds incluent le financement spécial réservé à la communauté acadienne et francophone pour augmenter les collections francophones des bibliothèques dans les régions admissibles. Grâce à ce financement, la communauté acadienne et francophone profite d'un meilleur accès aux ressources des bibliothèques, des archives et des musées dans sa langue maternelle.

Les Affaires acadiennes jouent un rôle central pour appuyer l'élaboration et la prestation de services en français au gouvernement. Pour ce faire, elles offrent des programmes et des services pour que le gouvernement obtienne les compétences nécessaires pour offrir de façon proactive des services en français. Il s'agit de cours de français offerts aux fonctionnaires, du programme d'identité visuelle Bonjour! et de subventions accordées dans le cadre de l'Entente Canada–Nouvelle-Écosse relative aux services en français. Le travail des Affaires acadiennes vise à ce que le gouvernement soit conscient des priorités de la communauté acadienne et francophone et que les besoins de cette dernière soient pris en compte dans la prestation de services par le gouvernement. Les Affaires acadiennes appuient fréquemment d'importantes initiatives communautaires comme la création de médias francophones.

Le ministère des Communautés, de la Culture et du Patrimoine reconnaît que l'accès à des services gouvernementaux de qualité en français contribue au mieux-être culturel, économique et social de la communauté acadienne et francophone, et qu'il contribue aussi à la croissance et au développement continu de cette dernière.

Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs de 2015-2016

Le Ministère établit ses buts et ses objectifs pour répondre aux trois objectifs du plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français. Le plan stratégique pour les services en français sert de guide pour l'élaboration, la prestation et l'expansion des services gouvernementaux en français. Il appuie aussi le développement à long terme et la durabilité de la communauté acadienne et francophone.

Objectif stratégique n° 1 – Leadership et orientation politique

Le Ministère se fera le champion et assurera le soutien des cadres de planification, d'administration et d'élaboration de politiques pour la mise en œuvre de la Loi sur les services en français et son règlement.

Division	Buts et objectifs en 2015-2016	Mesures prévues en 2015-2016	Progrès réalisés en 2015-2016
Affaires acadiennes	Sensibiliser les institutions publiques désignées à leurs obligations prévues par la <i>Loi sur les services en français</i> .	Présider et assurer le leadership du Comité interministériel de coordination des services en français et des sous-comités pour atteindre les résultats prévus chaque année.	Les Affaires acadiennes ont présidé les réunions du Comité de coordination des services en français dont font partie 24 ministères et agences désignés. Le Comité de coordination des services en français a : <ul style="list-style-type: none"> discuté des résultats de l'évaluation des cours de français avec le fournisseur de service dans le but d'élaborer un plan pour apporter des changements au programme; collaboré avec la Commission de la fonction publique pour promouvoir et relancer le texte révisé des lignes directrices sur les ressources humaines en français et l'afficher sur le site Web de la Commission (novascotia.ca/psc/about/overview/frenchlanguage/Default-fr.asp); révisé les outils mis à la disposition des employés du gouvernement pour promouvoir et encourager l'offre active de services en français et échanger les meilleures pratiques. commenté la nouvelle stratégie Web du gouvernement.
		Rencontrer les institutions publiques désignées pour discuter de leurs obligations au titre de la <i>Loi sur les services en français</i> et les renseigner sur le soutien à leur disposition.	Les Affaires acadiennes ont rencontré les hauts fonctionnaires des institutions désignées aux Affaires municipales, à Service Nouvelle-Écosse et au ministère de la Justice.
	Veiller à ce que les institutions publiques désignées connaissent les buts et les objectifs énoncés dans le plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services	Aider les institutions publiques désignées à élaborer et mettre en œuvre leurs plans de services en français.	Les Affaires acadiennes ont offert des conseils aux institutions publiques désignées pour la rédaction de leurs plans de services en français, notamment sur le nouveau format du plan et la présentation.
		Offrir des conseils stratégiques et de l'appui en matière de développement et de prestation de services en français.	Les Affaires acadiennes ont offert des conseils aux institutions publiques désignées relativement à leurs obligations en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> et elles ont fait la promotion des

Division	Buts et objectifs en 2015-2016	Mesures prévues en 2015-2016	Progrès réalisés en 2015-2016
	en français pour 2013-2018.		ressources et des services offerts pour les aider à élaborer et à offrir des services en français.
		Encourager tous les sous-ministres à se faire les champions des services en français.	Les Affaires acadiennes ont fréquemment envoyé des messages de la sous-ministre à d'autres sous-ministres pour promouvoir les services en français et leur rappeler leurs obligations en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> .
	Offrir des programmes et des services qui aident les institutions publiques désignées à s'acquitter de leurs obligations prévues par la <i>Loi sur les services en français</i> .	Informar les institutions publiques désignées des services et des programmes offerts par les Affaires acadiennes pour appuyer la prestation des services en français.	Les Affaires acadiennes ont diffusé de l'information sur leurs programmes et leurs services pour appuyer les services en français dans les ministères et les autres institutions publiques désignées.
		Offrir les ateliers <i>Acadie at a Glance</i> et <i>Coup d'œil sur l'Acadie</i> aux fonctionnaires pour les sensibiliser aux obligations du gouvernement en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> et aux besoins de la communauté acadienne et francophone.	Les Affaires acadiennes ont présenté 4 séances de l'atelier <i>Acadie at a Glance</i> . En tout, 24 personnes ont suivi l'atelier.
		Offrir des outils aux fonctionnaires pour encourager l'offre active de services en français, notamment le matériel du programme d'identité visuelle <i>Bonjour!</i> qui indique où sont offerts des services en français. .	Les Affaires acadiennes ont distribué 654 articles du programme d'identification visuelle <i>Bonjour!</i> (épinglettes, affichettes de pupitre, affiches, etc.) à cinq ministères et institutions pour les aider à renseigner le public sur le fait que des services sont offerts en français.
Secrétariat	Continuer de s'acquitter des responsabilités prévues par la <i>Loi sur les services en français</i> .	Publier le plan annuel des services en français du Ministère.	Le Secrétariat a publié le plan de services en français pour 2015-2016 en français et en anglais sur le site Web du Ministère.
		Continuer de tenir compte de la <i>Loi</i> et de son règlement dans l'élaboration de toute nouvelle politique.	Il n'y a pas eu de nouvelles politiques d'élaborées en 2015-2016.

Objectif stratégique n° 2 – Disponibilité et accessibilité des services en français

Le Ministère augmentera la portée des services en français et la sensibilisation à ces services par l'offre active, la communication, les ressources électroniques et sur papier, et la capacité accrue de la fonction publique d'offrir des services en français.

Division	Buts et objectifs en 2015-2016	Mesures prévues en 2015-2016	Progrès réalisés en 2015-2016
Affaires acadiennes	Fournir en français et en anglais tout le matériel des Affaires acadiennes destiné au public.	Publier en français et en anglais tous les documents des Affaires acadiennes destinés au public et avoir un site Web bilingue.	Les Affaires acadiennes ont publié en français et en anglais le rapport annuel 2015 sur les services en français offerts par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Le rapport est affiché sur le site Web des Affaires acadiennes. Les Affaires acadiennes ont tenu à jour leur site Web bilingue.

Division	Buts et objectifs en 2015–2016	Mesures prévues en 2015–2016	Progrès réalisés en 2015-2016
			Tous les communiqués de presse des Affaires acadiennes ont été diffusés en français et en anglais.
	Aider les institutions publiques désignées à offrir des communications en français selon les règles établies en utilisant les imprimés et les moyens électroniques.	<p>Collaborer avec le Comité de coordination des services en français pour passer en revue les lignes directrices sur la communication en français et celles pour l'affichage de l'information en français sur les sites Web; les modifier s'il y a lieu, et travailler avec Communications Nouvelle-Écosse pour leur application.</p> <p>Aider le gouvernement à communiquer en français en utilisant le compte Twitter @GouvNE et la page Facebook en français « Affaires acadiennes ».</p>	<p>Les Affaires acadiennes ont participé aux discussions avec Communications Nouvelle-Écosse sur les lignes directrices pour l'affichage d'informations en français sur le site Web du gouvernement.</p> <p>Les Affaires acadiennes ont continué de gérer le compte Twitter en français du gouvernement (@GouvNE) qui informe le public sur les services offerts et qui donne d'importants renseignements. En tout, 297 gazouillis ou renvois de gazouillis ont été envoyés durant l'exercice financier. Au 31 mars 2016, le compte avait plus de 700 abonnés.</p> <p>Les Affaires acadiennes ont continué de gérer leur page Facebook pour promouvoir les services en français du gouvernement et y ont publié plus de 250 messages sur les services en français en 2015-2016.</p>
	Augmenter l'utilisation de l'offre active de services en français par les fonctionnaires.	Collaborer avec le Comité de coordination des services en français pour élaborer et mettre en œuvre un plan d'action pour encourager et promouvoir l'offre active des services en français par les fonctionnaires.	<p>Le Comité de coordination des services en français a préparé un plan interne pour encourager l'offre active des services en français. Certaines mesures ont été entreprises.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Commande de nouvelles épinglettes <i>Bonjour!</i> • Révision du guide services en français <i>Practical Tips for Providing Services in French/Conseils pratiques pour offrir les services en français</i> et ajout d'informations. Début de la mise au point et du graphisme. • Préparation d'un guide pour aider les ministères avec l'offre active visuelle et parlée.
	Aider le gouvernement à augmenter sa capacité d'offrir des services en français.	<p>Encourager et aider les institutions publiques désignées à faire la promotion des services offerts en français auprès de la communauté acadienne et francophone.</p> <p>Fournir des fonds prévus par l'Entente Canada–Nouvelle-Écosse relative aux services en français afin d'aider les institutions publiques désignées à offrir des services en</p>	<p>Les Affaires acadiennes ont communiqué fréquemment avec les institutions publiques désignées au sujet de leur obligation de promouvoir en français les endroits où le public peut obtenir des services en français. Elles leur ont suggéré des améliorations à apporter à leurs sites Web et à leurs plans de communication.</p> <p>Les Affaires acadiennes ont fourni des subventions totalisant plus de 800 000 \$ provenant de l'Entente Canada–Nouvelle-Écosse relative aux services en français à 13 ministères et agences du</p>

Division	Buts et objectifs en 2015–2016	Mesures prévues en 2015–2016	Progrès réalisés en 2015-2016
		français.	gouvernement pour des initiatives qui améliorent l'offre de services gouvernementaux en français et l'accessibilité à ces services. Les Affaires acadiennes ont continué d'appuyer les services de traduction qui contribuent à augmenter la quantité de documents, de contenus Web et d'autres renseignements offerts en français.
		Coordonner le programme de cours de français pour les fonctionnaires.	Des participants ont occupé 600 places dans les cours de français offerts à Halifax, à Truro, à Tusket et à Sydney.
		Préparer et mettre en œuvre un plan d'action pour donner suite aux recommandations formulées durant l'évaluation du programme de cours de français, évaluation réalisée lors du dernier exercice financier.	Les Affaires acadiennes ont appliqué les changements au programme de cours de français, notamment le nouveau système de rapport dans un format uniformisé. À la session d'automne de 2016, un format d'inscription révisé et des plans d'apprentissage individualisé seront en place.
	Reconnaître le travail des fonctionnaires qui offrent des services en français.	Gérer le programme des Prix d'excellence <i>Bonjour!</i> pour les services en français qui vise à reconnaître le travail des fonctionnaires qui offrent des services en français.	Les Affaires acadiennes ont revu le programme des prix d'excellence <i>Bonjour!</i> pour les services en français. Comme les discussions sur les changements à apporter au programme continuent, il n'y aura pas de remise de prix en 2015-2016.
	Appuyer les municipalités pour qu'elles offrent plus de services en français.	Encourager et soutenir les municipalités dans les régions acadiennes et francophones à élaborer ou à offrir des services en français.	Les Affaires acadiennes ont appuyé la participation des municipalités de Clare, de Richmond, d'Inverness et d'Argyle à la première réunion du Réseau des villes francophones et francophiles d'Amérique à Québec du 29 au 31 octobre 2015. Elles ont accordé 25 000 \$ à la municipalité de Clare pour offrir un stage d'offre de services en français à la municipalité.
Affaires afro-néo-écossaises	Examiner le contenu du guide <i>Culturel Assets of Nova Scotia, African Nova Scotian Tourism Guide</i> pour déterminer où on pourrait ajouter du contenu en français.	Travailler avec la Cultural Tourism Association pour examiner le contenu du livret et discuter des options en matière de contenu en français, tant dans le guide que dans le site Web.	Les Affaires afro-néo-écossaises ont reporté cette mesure jusqu'à ce que la Cultural Tourism Association entreprenne une révision interne et élabore un plan stratégique pour être en bonne position pour avoir accès au créneau du marché touristique afro-américain.
	En partenariat avec la régie de la santé Capital, rédiger une publication sur les soins de santé pour les hommes afro-néo-écossais destinée aux nouveaux	Veiller à ce que le contenu de la publication soit disponible en français.	Les Affaires afro-néo-écossaises ont entrepris des discussions avec le personnel du projet Brotherhood à ce sujet. Le projet sera réévalué en 2016-2017.

Division	Buts et objectifs en 2015–2016	Mesures prévues en 2015–2016	Progrès réalisés en 2015-2016
	arrivants dans la province.		
Archives, musées et bibliothèques	Sensibiliser les gens à la disponibilité de documents en français publiés par des éditeurs participants.	Publiciser la disponibilité de ces documents en utilisant les moyens appropriés.	La Division a fait la promotion du matériel en français.
	Élaborer et améliorer les sites de commerce électronique des musées et des archives de la N.-É. en collaboration avec Service N.-É.	Lancer un site Web parallèle en français.	Aucun financement n'a été accordé à ce projet en 2015-2016.
Développement de la culture et du patrimoine	Élaborer des options et un nouveau processus d'évaluation du Programme d'aide aux musées communautaires.	Faire traduire les nouveaux outils d'évaluation des musées communautaires.	La Division a remis cette mesure à l'exercice de 2016-2017.
	Fournir des outils en français pour les programmes de financement et les prix liés à la culture.	Faire traduire en français les formulaires de demande du programme des activités culturelles et pour les jeunes, du fonds pour la diversité et la capacité communautaire, du Prix Grand-Pré et du Prix du lieutenant-gouverneur pour l'esprit communautaire.	La Division a remis cette mesure à l'exercice de 2016-2017 en raison d'une révision du programme.
Communications	Veiller à ce que les communiqués de presse pertinents soient publiés en français.	Respecter ou dépasser les exigences liées à la publication des communiqués de presse en français.	Huit communiqués ont été publiés en français.
Secrétariat	Établir un bureau de gestion de projets et offrir de la formation connexe au personnel.	Dans le cadre des processus de gestion de projets, étudier la pertinence d'avoir des membres dans les équipes de projets qui peuvent communiquer en français, y compris chez les fournisseurs externes.	Mesure reportée.
	Préparer et mettre en œuvre une structure de reddition de comptes liée à la mobilisation des employés.	Prévoir ajouter, au sein du Ministère, des éléments supplémentaires au cours de français tels que des rencontres « café et conversation », pour donner l'occasion de pratiquer les nouvelles compétences acquises.	Le Secrétariat a encouragé le personnel à participer aux dîners-causeries offerts par l'Université Sainte-Anne.
		Encourager la participation à l'atelier de sensibilisation culturelle <i>Coup d'œil sur l'Acadie</i> .	Il a encouragé le personnel a participé à l'atelier de sensibilisation culturelle <i>Acadia At a Glance/Coup d'œil sur l'Acadie</i>
Quantifier et communiquer la valeur économique et	Veiller à ce que les données du Compte satellite de la culture de la Nouvelle-Écosse soient disponibles en français.	Il a rendu accessible une version française du compte satellite provincial et territorial fournie par Statistique Canada.	

Division	Buts et objectifs en 2015–2016	Mesures prévues en 2015–2016	Progrès réalisés en 2015-2016
	sociale de la culture par la publication des résultats du Compte satellite de la culture du Canada, de l'indice culturel de Communautés, Culture et Patrimoine et des projets de recherche de sens.	Continuer d'offrir à la communauté acadienne et francophone des occasions de répondre en français à l'Indice culturel de la Nouvelle-Écosse et aux projets de recherche de sens.	Le Secrétariat a offert des occasions de commenter l'indice culturel de la Nouvelle-Écosse lors d'une consultation en français et au moyen d'un sondage en ligne. Le projet de recherche de sens n'a pas été entrepris en 2015-2016.

Objectif stratégique n°3 – Engagement communautaire et sensibilisation

Le Ministère encouragera la participation de la communauté acadienne et francophone à l'élaboration de politiques gouvernementales en vue d'améliorer la prestation de services en français.

Division	Buts et objectifs en 2015–2016	Mesures prévues en 2015–2016	Progrès réalisés en 2015-2016
Affaires acadiennes	Veiller à ce que les institutions publiques désignées soient conscientes de leurs obligations relativement aux services en français lors d'activités publiques.	Travailler pour que les services en français soient pris en considération lors des activités publiques du gouvernement.	Lors de discussions avec le Comité de coordination des services en français, Communications Nouvelle-Écosse et diverses personnes au sein des ministères, les Affaires acadiennes ont offert des conseils sur les exigences relatives à l'offre de services en français lors de séances de consultation tenues à l'échelle de la province.
		Mettre des fonds à la disposition des institutions publiques désignées pour les aider à fournir des services en français lors d'activités publiques.	Aucune demande de financement n'a été reçue pendant l'exercice de 2015-2016.
	Continuer à consulter les intervenants de la communauté acadienne et francophone.	Favoriser les relations avec les organismes de la communauté acadienne et francophone et encourager le soutien et le dialogue entre les institutions publiques désignées et les intervenants communautaires..	<p>Nous avons assisté à des réunions, à des forums et à des activités organisés par la communauté acadienne et francophone, notamment à l'assemblée générale annuelle de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse.</p> <p>Les Affaires acadiennes ont continué de remplir leur rôle de représentant sans droit de vote au sein du conseil d'administration de Réseau Santé Nouvelle-Écosse et ont appuyé le dialogue entre les membres de la communauté, le ministère de la Santé et du Mieux-être, celui des Services communautaires, la Régie de la santé de la Nouvelle-Écosse et le IWK Health Centre.</p> <p>Elles ont continué d'appuyer le mandat du Comité d'intendance du paysage de Grand-Pré.</p>

Division	Buts et objectifs en 2015–2016	Mesures prévues en 2015–2016	Progrès réalisés en 2015-2016
		Encourager la communauté acadienne et francophone à faire connaître ses besoins au gouvernement.	Les Affaires acadiennes ont invité la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) à présenter les résultats de l'analyse politique des services en français provinciaux au Comité de coordination des services en français. Elles ont aussi invité la coordonnatrice du développement scolaire et communautaire du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) à présenter un exposé sur les activités pour promouvoir l'éducation en français.
	Appuyer les municipalités pour qu'elles offrent plus de services en français.	Encourager les municipalités dans les régions acadiennes et francophones à élaborer ou à offrir des services en français en leur offrant des conseils ou de l'aide.	Les Affaires acadiennes ont subventionné la première tenue du Gran Fondo, une activité de cyclisme qui donnait un goût de la culture acadienne locale.
	Aider les organismes de la communauté acadienne et francophone à atteindre leurs objectifs de développement.	Faire connaître aux organismes de la communauté acadienne et francophone la possibilité d'obtenir du financement en vertu de l'Accord de coopération et d'échanges entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et faciliter la présentation des demandes pour financer des projets.	Les Affaires acadiennes ont facilité la présentation de demandes de financement de projets de la communauté acadienne et francophone en vertu de l'Accord de coopération et d'échanges entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Les responsables des 4 projets retenus se sont partagé la somme de 14 500 \$ octroyée par le gouvernement du Québec et ils ont reçu de différents ministères du gouvernement de la Nouvelle-Écosse une somme équivalente à leur part.
		Appuyer les activités de la communauté acadienne et francophone qui contribuent à rehausser son profil sur la scène locale, nationale et internationale.	<p>Les Affaires acadiennes ont appuyé des célébrations communautaires, notamment celle du 150^e anniversaire de l'Université Sainte-Anne et du 60^e anniversaire du Festival acadien de Clare.</p> <p>Elles ont appuyé la Semaine de la promotion de l'éducation en français et la participation d'artistes acadiens à la Semaine acadienne qui a lieu à Saint-Aubin-sur-Mer en France.</p> <p>Les Affaires acadiennes ont collaboré avec le Conseil du développement économique de la Nouvelle-Écosse (CDENE) à un projet de renforcement de la capacité organisationnelle des médias de la communauté francophone. Elles ont aidé deux stations de radio communautaires à actualiser leur logiciel afin d'améliorer leur programmation.</p>
		Gérer le fonds communautaire « Vive l'Acadie » et allouer les dons recueillis par la vente et le renouvellement des plaques d'immatriculation portant le drapeau acadien en 2014-2015 à dix organismes communautaires acadiens et francophones	Les Affaires acadiennes ont administré le programme du Fonds communautaire <i>Vive l'Acadie</i> . En tout, dix organismes régionaux acadiens et francophones se sont partagés la somme de 30 200 \$ provenant des dons recueillis par la vente et le renouvellement

Division	Buts et objectifs en 2015–2016	Mesures prévues en 2015–2016	Progrès réalisés en 2015-2016
		régionaux pour appuyer des projets culturels en 2015-2016.	des plaques d'immatriculation pour appuyer des projets culturels, notamment le Festival du bon temps, une célébration pour souligner la Fête nationale des Acadiens et des Acadiennes, le Festival des cultures francophones et un gala pour célébrer le 40 ^e Festival de l'Escaouette.
Affaires afro-néo-écossaises	Accroître le contenu du projet des voix des collectivités.	Inviter la communauté afro-néo-écossaise francophone à fournir du contenu en français au projet des voix des collectivités.	Le projet est suspendu jusqu'à ce que les Affaires afro-néo-écossaises aient terminé le changement de la composition du personnel.
	Créer un rapport entre la communauté afro-néo-écossaise et la communauté acadienne et francophone.	Travailler avec le réseau d'information afro-néo-écossais et les collectivités acadiennes et francophones pour faire la promotion des activités du Mois du patrimoine africain.	Les Affaires afro-néo-écossaises ont continué de travailler avec l'African Heritage Month Information Network pour trouver des partenaires pour avoir de l'information en français durant le Mois du patrimoine africain.
		Veiller à ce que les outils de promotion soient disponibles en français et qu'ils soient distribués dans la communauté acadienne et francophone, y compris aux groupes communautaires et aux écoles du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP).	Elles ont fait traduire l'affiche du Mois du patrimoine africain 2016 et l'ont distribuée aux écoles acadiennes et francophones, de même qu'aux groupes de la communauté acadienne et francophone pour promouvoir les activités prévues.
Archives, musées et bibliothèques	Élaborer un plan d'action visant à orienter la participation de la Nouvelle-Écosse aux célébrations de Canada 150.	Veiller à ce que des activités de proximité auprès de la communauté acadienne et francophone figurent au plan.	L'activité deviendra une initiative du Ministère et se poursuivra en 2016-2017.
	Terminer le projet de numérisation du <i>Courrier</i> .	Collaborer avec <i>Le Courrier</i> pour veiller à ce que tous les numéros soient disponibles pour la numérisation.	Les numéros du <i>Courrier</i> de 1937 à 2002 ont été numérisés. Le produit final sera lancé sur les sites Web de Librairies Nova Scotia et des Archives de la Nouvelle-Écosse au début de 2016.
		Publiciser le produit numérique en ligne auprès de tous les intervenants et auprès de la communauté en général.	Les Archives, les Musées et les bibliothèques ont élaboré un plan de communications pour le lancement des numéros numérisés du <i>Courrier</i> .
Développement de la culture et du patrimoine	Continuer d'investir dans les ressources culturelles de la communauté acadienne et francophone.	Accorder des subventions aux organismes et aux institutions de la communauté acadienne et francophone.	La Division du développement de la culture et du patrimoine a versé plus de 720 000 \$ en subventions directes à des organismes de la communauté acadienne et francophone pour les projets suivants : <ul style="list-style-type: none"> des améliorations apportées au centre du Conseil acadien de Par-en-Bas, des améliorations à l'aire d'accueil du centre communautaire culturel La Picasso, le développement économique, culturel et éducationnel du Petit Bois avec l'Université Sainte-Anne,

Division	Buts et objectifs en 2015–2016	Mesures prévues en 2015–2016	Progrès réalisés en 2015-2016
			<ul style="list-style-type: none"> la prestation de programmes plus nombreux et plus étoffés de La Fédération culturelle acadienne.
		Fournir des fonds de fonctionnement au Village historique acadien de la Nouvelle-Écosse.	Une somme de 335 000 \$ a été versée au Village historique acadien de la Nouvelle-Écosse sous forme de subvention de fonctionnement, y compris 4 500 \$ pour améliorer sa capacité d'offrir des services en français.
		Décerner le Prix Grand-Pré à un artiste acadien ou francophone.	Le prix Grand-Pré a été remis à Alexandre Bilodeau (alias Arthur Comeau) lors de la soirée de remise des Prix pour la création en Nouvelle-Écosse en novembre 2015.
Affaires gaéliques	Créer des liens entre la communauté gaélique et la communauté acadienne et francophone.	Mettre à l'honneur les liens qui existent entre les deux cultures dans le cadre des activités du Mois de la sensibilisation à la culture gaélique.	Les Affaires gaéliques ont publié des textes en français pour montrer les liens qui existent entre les cultures acadienne et gaélique, de même que des textes sur la danse et le violon.
Secrétariat	Travailler avec la communauté acadienne et francophone pour garantir sa participation et sa représentation effectives dans le cadre de l'élaboration du Plan d'action sur la culture de la Nouvelle-Écosse.	Offrir au moins un atelier de mobilisation de la communauté en français pour recueillir les commentaires de la communauté acadienne et francophone.	Le Secrétariat a tenu un atelier de mobilisation de la communauté en français en se servant du système de vidéoconférence de l'Université Sainte-Anne pour recueillir les commentaires de la communauté acadienne et francophone. Le questionnaire en ligne était offert en français et en anglais.

Buts, objectifs et mesures prévues en 2016-2017

Le plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français sert de guide pour l'élaboration, la prestation et l'expansion des services gouvernementaux en français. Il appuie aussi le développement à long terme et la durabilité de la communauté acadienne et francophone. Le Ministère a établi ses buts et ses objectifs pour atteindre les trois objectifs du plan stratégique et appuyer son plan d'affaires de 2016-2017.

Voici ce que le Ministère prévoit accomplir en 2016-2017 en ce qui a trait aux services en français.

Objectif stratégique n° 1 – Leadership et orientation politique

Le Ministère se fera le champion et assurera le soutien des cadres de planification, d'administration et d'élaboration de politiques pour la mise en œuvre de la *Loi sur les services en français* et son règlement.

Division	But et objectifs en 2016-2017	Mesures prévues en 2016-2017
Affaires acadiennes	Sensibiliser les institutions publiques désignées à leurs obligations prévues par la <i>Loi sur les services en français</i> .	Présider et assurer le leadership du Comité interministériel de coordination des services en français et des sous-comités pour atteindre les résultats prévus chaque année.
	Veiller à ce que les institutions publiques désignées connaissent les buts et les objectifs énoncés dans le plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français pour 2013-1018.	Aider les institutions publiques désignées à élaborer et mettre en œuvre leurs plans de services en français.
		Offrir des conseils stratégiques et de l'appui en matière de développement et de prestation de services en français.
	Continuer d'encourager tous les sous-ministres à se faire les champions des services en français..	Offrir des programmes et des services qui aident les institutions publiques désignées à s'acquitter de leurs obligations prévues par la <i>Loi sur les services en français</i> .
Secrétariat	Continuer de s'acquitter des responsabilités prévues par la <i>Loi sur les services en français</i> .	Informar les institutions publiques désignées des services et des programmes offerts par les Affaires acadiennes pour appuyer la prestation des services en français.
		Publier le plan annuel des services en français du Ministère. Tenir compte de la <i>Loi</i> et de son règlement dans l'élaboration de toute nouvelle politique.

Objectif stratégique n° 2 – Disponibilité et accessibilité des services en français

Le Ministère augmentera la portée des services en français et la sensibilisation à ces services par l'offre active, la communication, les ressources électroniques et sur papier, et la capacité accrue de la fonction publique d'offrir des services en français.

Division	Buts et objectifs en 2016-2017	Mesures prévues en 2016-2017
Affaires acadiennes	Fournir en français et en anglais tout le matériel des Affaires acadiennes destiné au public.	Publier en français et en anglais tous les documents des Affaires acadiennes destinés au public et avoir un site Web bilingue.
	Aider les institutions publiques désignées à offrir des communications en français selon les règles établies en utilisant les imprimés et les moyens électroniques.	Aider le gouvernement à communiquer en français en utilisant le compte Twitter @GouvNE et la page Facebook en français « Affaires acadiennes ».

Division	Buts et objectifs en 2016-2017	Mesures prévues en 2016-2017
	Promouvoir et appuyer l'utilisation de l'offre active de services en français par les fonctionnaires.	Collaborer avec le Comité de coordination des services en français pour appliquer un plan d'action visant à encourager et à promouvoir l'offre active des services en français chez les fonctionnaires.
	Aider le gouvernement à augmenter sa capacité d'offrir des services en français.	Encourager et aider les institutions publiques désignées à faire la promotion des services offerts en français auprès de la communauté acadienne et francophone.
		Fournir des fonds prévus par l'Entente Canada-Nouvelle-Écosse relative aux services en français afin d'aider les institutions publiques désignées à offrir des services en français.
		Coordonner le programme de cours de français pour les fonctionnaires.
Appuyer les municipalités pour qu'elles offrent plus de services en français.	Encourager et aider les municipalités dans les régions acadiennes et francophones à élaborer ou à offrir des services en français.	
Archives, musées et bibliothèques	Augmenter le contenu en français sur le site Web actualisé des Archives de la Nouvelle-Écosse.	Faire traduire en français le nouveau guide de généalogie.
	Augmenter la capacité d'offrir des services en français aux Archives de la Nouvelle-Écosse.	Encourager les nouveaux membres du personnel à profiter des possibilités de suivre des cours de français.
	Augmenter l'affichage en français au Musée du domaine Uniacke.	Élaborer des panneaux d'interprétation et des affiches d'orientation bilingues pour le système de sentiers du parc muséal du domaine Uniacke.
	Augmenter le contenu en français dans les expositions du Musée de la Nouvelle-Écosse prévues en 2016-2017.	Faire traduire du matériel pour les expositions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Clairtone in Nova Scotia (panneaux et légendes) – Musée de l'industrie - North from Nova Scotia (exposition) – Musée maritime de l'Atlantique - Exposition sur l'île de Sable (légendes), exposition Tide Tank (panneau d'introduction), Netukilimk (légendes de l'unité) et exposition sur la Gully (légendes) – Musée d'histoire naturelle
Développement de la culture et du patrimoine	Fournir des outils en français pour les programmes de financement et les prix liés à la culture.	Faire traduire en français les formulaires de demande du programme des activités culturelles et pour les jeunes, du fonds pour la diversité et la capacité communautaire, du Prix Grand-Pré et du Prix du lieutenant-gouverneur pour l'esprit communautaire.
Communications	Veiller à ce que les communiqués de presse pertinents soient publiés en français..	Respecter ou dépasser les exigences liées à la publication des communiqués de presse en français.
Secrétariat	Préparer et mettre en œuvre une structure de reddition de comptes liée à la mobilisation des employés.	Prévoir ajouter, au sein du Ministère, des éléments supplémentaires au cours de français tels que des rencontres « café et conversation », pour donner au personnel l'occasion de pratiquer les nouvelles compétences acquises.
		Encourager la participation aux ateliers de sensibilisation culturelle <i>Coup d'œil sur l'Acadie et Acadie at a Glance</i> .
	Quantifier et communiquer la valeur économique et sociale de la culture par la publication des résultats du Compte satellite de la culture des provinces et des territoires, de même que par la présentation des résultats des projets d'indice culturel de Communautés, Culture et Patrimoine, d'inventaire culturel de la Nouvelle-Écosse et de cartographie culturelle.	Veiller à ce que les données du Compte satellite de la culture de la Nouvelle-Écosse soient disponibles en français. Offrir à la communauté acadienne et francophone des occasions de répondre en français au sondage téléphonique sur l'indice culturel de la Nouvelle-Écosse et aux projets d'histoires culturelles en ligne.

Objectif stratégique n° 3 – Engagement communautaire et sensibilisation

Le Ministère encouragera la participation de la communauté acadienne et francophone à l'élaboration de politiques gouvernementales en vue d'améliorer la prestation de services en français.

Division	Buts et objectifs en 2016-2017	Mesures prévues en 2016-2017
Affaires acadiennes	Veiller à ce que les institutions publiques désignées soient conscientes de leurs obligations relativement aux services en français lors d'activités publiques.	Travailler pour que les services en français soient pris en considération lors des activités publiques du gouvernement.
		Mettre des fonds à la disposition des institutions publiques désignées pour les aider à fournir des services en français lors d'activités publiques.
	Continuer à consulter les intervenants de la communauté acadienne et francophone.	Favoriser les relations avec les organismes de la communauté acadienne et francophone et encourager le soutien et le dialogue entre les institutions publiques désignées et les intervenants communautaires.
		Encourager la communauté acadienne et francophone à faire connaître ses besoins au gouvernement.
	Appuyer les municipalités pour qu'elles offrent plus de services en français.	Encourager les municipalités dans les régions acadiennes et francophones à élaborer ou à offrir des services en français en leur offrant des conseils ou de l'aide.
	Aider les organismes de la communauté acadienne et francophone à atteindre leurs objectifs de développement.	Faire connaître aux organismes de la communauté acadienne et francophone la possibilité d'obtenir du financement en vertu de l'Accord de coopération et d'échanges entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et faciliter la présentation des demandes pour financer des projets.
		Appuyer les activités de la communauté acadienne et francophone qui contribuent à rehausser son profil sur la scène locale, nationale et internationale.
		Gérer le fonds communautaire Vive l'Acadie et allouer les dons recueillis par la vente et le renouvellement des plaques d'immatriculation portant le drapeau acadien en 2015-2016 à des organismes communautaires acadiens et francophones régionaux pour appuyer des projets culturels en 2016-2017.
Affaires afro-néo-écossaises	Continuer d'établir un rapport entre la communauté afro-néo-écossaise et la communauté acadienne et francophone.	Travailler avec le réseau d'information afro-néo-écossais et les collectivités acadiennes et francophones pour faire la promotion des activités du Mois du patrimoine africain.
		Veiller à ce que les outils de promotion soient disponibles en français et qu'ils soient distribués dans la communauté acadienne et francophone, y compris aux groupes communautaires et aux écoles du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP).
Archives, musées et bibliothèques	Travailler avec la communauté acadienne et francophone pour élaborer le projet des albums communautaires dans la cadre de Canada 150.	Travailler avec plusieurs organismes archivistes, muséaux, et patrimoniaux de la communauté acadienne et francophone qui ont exprimé un intérêt à participer au projet des albums communautaires dans le cadre de Canada 150.
	Encourager la communauté acadienne et francophone à participer au projet	Promouvoir l'utilisation de différentes méthodes et ouvrir deux musées éphémères

Division	Buts et objectifs en 2016-2017	Mesures prévues en 2016-2017
	sur les Acadiens et la Première Guerre mondiale.	dans les communautés acadiennes (printemps et été 2016) et organiser une conférence universitaire qui aura lieu à Windsor (printemps 2016).
Développement de la culture et du patrimoine	Continuer d'investir dans les ressources culturelles de la communauté acadienne et francophone.	<p>Accorder des subventions aux organismes et aux institutions de la communauté acadienne et francophone.</p> <p>Fournir des fonds de fonctionnement au Village historique acadien de la Nouvelle-Écosse.</p> <p>Le Prix Grand Pré sera décerné à un artiste acadien ou francophone.</p>
Affaires gaéliques	Partager l'expérience dans l'acquisition et l'utilisation de la langue.	Discuter avec les groupes de la communauté acadienne et francophone du succès du programme <i>Gaelic in the Community</i> et explorer des options pour élaborer un programme similaire afin de développer et de maintenir l'utilisation du français dans la communauté.
Secrétariat	Continuer de mobiliser la communauté acadienne et francophone pour avoir une représentation efficace et obtenir des commentaires représentatifs lors des consultations communautaires.	Faire en sorte qu'au moins un atelier de mobilisation de la communauté se déroule en français pour recueillir les contributions de la communauté acadienne et francophone.